



Ville de Giromagny (Territoire de Belfort)

Conseil Municipal d'Adolescents - CMA

Compte rendu

Réunion du 03 février 2024- 10h00 à 11h15

Salle du 1^{er} étage – Mairie de Giromagny

Présents : 9

Baptiste CANAL, Léo HEIDET, Rose HELBERT, Nicolas OMASTA, Elisa TOESTLER, Emeline ROFFI, Maria THOMAS NGO NDJOCK, Timothy ZURAWSKI, Jean WILLEMAIN

Excusé : 5

Roxanne CAMPOS, Sasha CAMPOS, Madison BREITENSTEIN, Lucas CARA, Eden FUCHS

Absents : 6

Sarah-Marie CREVOISIER, Lucenzo CANAL, Andjela MIJAJLOVIC, Marius LOYE, Enola OBERY-MUZARD, Loena OBERY-MUZARD

Elus Animateurs/Rédacteurs :

- Christian CODDET, Maire de la commune
- André SCHNOEBELEN, Adjoint aux sports et à la jeunesse
- Marina AERENS, Conseillère Municipale Déléguée au CMA

Invités

- Olivier SCHNOEBELEN, correspondant Est Républicain

Avant de commencer la séance, Monsieur le Maire souhaite une bonne année aux jeunes élus. Le CMA se doit d'être actif, responsable et ardent. Les jeunes du CMA représentent les jeunes de la commune, ils sont au service de leurs camarades.

Être engagé au sein du CMA demande du temps, mais cette mission est gratifiante et peut apporter de la reconnaissance.

Le Conseil Municipal de la commune a besoin de la vision des jeunes.

André annonce un départ, celui d'Eden FUCHS. Il quitte la commune pour aller s'installer à Beaucourt. Sa maman nous a demandé de transmettre l'information.

Timothy est désigné secrétaire de séances. 9 élus sont présents, 5 sont excusés.

1. J'aime la nature propre

Nous avons prévenu la fédération de chasse que le CMA souhaite renouveler l'opération.

La date de la manifestation est confirmée. L'action se déroulera le 23 mars 2024.

Il faut attendre de recevoir prochainement des informations de la part des chasseurs.

En attendant, nous proposerons à un papa chasseur du CMA de venir lors de la prochaine réunion. Nous prévoyons également de faire une sensibilisation dans les écoles et au collège afin d'accueillir un maximum de jeunes le 23 mars.

Un site internet national est dédié à cette action : <https://www.jaimelanaturepropre.fr/>

2. Gratiféria

La date habituelle à laquelle nous organisons ce marché aux puces 100% n'est pas disponible.

La gratiféria aura lieu le samedi 4 mai.

Dépôt des affaires le matin avec le contrôle et l'installation des tables.

Retrait l'après-midi.

Il est proposé de travailler sur l'affiche d'ici la prochaine réunion. Nous pourrons ainsi valider ensemble l'affiche qui sera diffusée.

3. Cérémonie du 8 mai

Il est proposé pour cette cérémonie de travailler en collaboration avec les élèves de l'école du Dr Benoit.

Contact est pris avec Madame Noël, institutrice de CM2.

Les jeunes aimeraient voir des véhicules militaires lors de cette commémoration.

4. Course de caisse à savon

Le lieu fait toujours débat. Il est proposé de visiter plusieurs lieux différents lors du prochain CMA. Une possibilité dans les communes limitrophes est abordée.

André promet de se pencher sur la question d'ici le prochain CMA.

5. Questions diverses

- Action de fin d'année : Léo évoque qu'il rencontrera la semaine prochaine le député, Monsieur Florian CHAUCHE. Il le questionnera sur la possibilité de visiter l'assemblée nationale.
- Le CMA fête ses 35 ans cette année. Il faut trouver une action pour célébrer cet anniversaire. Alphonse sera invité au prochain CMA.
- Maria aimerait organiser une action pour sensibiliser à la différence et au respect de la tolérance. Une exposition au centre socio culturel ?
La cuisine avait été utilisée par Alphonse en ce sens il y a plusieurs années à la tuilerie. L'idée était de réunir la population autour des repas traditionnels de chaque pays, chaque habitant d'origine étrangère étant invité à partager la ou les spécialités de son pays d'origine.
- Cour de l'école : les élus de l'école du Dr Benoit souhaite que la cour d'école soit aménagée avec plus de jeux, de bancs, etc... Réponse apportée par Marina : l'aménagement de l'école fait actuellement l'objet d'une réflexion au sein de la municipalité. Une étude est en cours à ce sujet.

- Nicolas réclame les actions qu'il avait annoncé lors de son programme d'élection. Chaque action doit faire l'objet d'une étude, faisabilité, coût, etc... qu'il faut ensuite soumettre au conseil municipal des adultes.

Fin de la séance à 11h15.

Compte rendu rédigé par Marina AERENS.